

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fête nationale du 1^{er} Août sur la place de la Planta

La soirée sera marquée par un spectacle aérien et une soirée dansante. La manifestation est gratuite et ouverte à toutes et tous. Venez nombreux !

La Ville de Sion et la Fédération des sociétés locales organisent comme chaque année les festivités du 1^{er} Août. La population est invitée à se réunir sur la place de la Planta où les cantines seront ouvertes dès 17h00 et jusqu'à 2h00.

Animations pour les enfants et production musicale

La première partie de soirée (17h – 20h) sera dédiée aux enfants, avec une kids party, des jeux et des ateliers. De nombreuses animations sont prévues durant la soirée :

- 18h30 : Echassiers
- 19h00 : Concert du groupe Jet de l'EJMA Valais
- 20h00 : Spectacle de danse par la compagnie Trèze
- 20h15 : Echassiers
- 20h40 : Harmonie municipale

Partie officielle et spectacle aérien

La partie officielle s'ouvrira à 21h50 avec le mot de bienvenue du président de Sion, M. Philippe Varone et sera suivi du message à la population de la présidente du Grand Conseil, Mme Céline Dessimoz.

Un spectacle aérien, réalisé par la compagnie Neo, remplacera le tir de feux d'artifice. La soirée se poursuivra jusqu'à 2h00 par une soirée dansante.

Interdiction générale de faire du feu

La Ville invite la population au respect de l'interdiction générale de faire du feu en vigueur sur tout le territoire valaisan. Cette interdiction est également valable pour tous les types de feux d'artifice.

Les personnes qui ne respectent pas cette mesure seront dénoncées.

En cas de départ d'incendie, prévenir immédiatement le 118.

Plus d'infos sur <https://www.vs.ch/web/sfnp/interdiction-generale-du-feu>

Sion, le 28 juillet 2026

Personnes de contact :

- Frédéric Delessert, secrétaire municipal
027 324 11 04 ; f.delessert@sion.ch
- Donovan Hatt, président de la Fédération des sociétés locales
079 576 56 76 ; donovan.hatt@gmail.com